



BULLETIN PAROISSIAL

St Laurent - Ste Catherine - St Nicolas - Anzin - St Aubin

• N°56 - AVRIL 2023

L'AGENDA DU MOIS

Samedi 1er	<ul style="list-style-type: none">• 18h30 Messe à Anzin St Aubin - Rassemblement au calvaire d'Anzin pour la bénédiction des Rameaux puis procession jusqu'à l'église.
Dimanche 02 RAMEAUX	<ul style="list-style-type: none">• 10h Messe à Ste Catherine - Rassemblement sur le parvis de l'église
Jeudi 06 JEUDI SAINT	<ul style="list-style-type: none">• 19h30 Messe à Ste Catherine
Vendredi 07 VENDREDI SAINT	<ul style="list-style-type: none">• 15h Chemin de Croix dans les 4 clochers de la paroisse• 18h30 Chemin de Croix à Ste Catherine avec les enfants• 19h30 Office de la Passion à St Nicolas
Samedi 08 SAMEDI SAINT	<ul style="list-style-type: none">• 20h Veillée Pascale à Ste Catherine• 23h Vigile Pascale à St Laurent avec le Chemin Néo-catéchuménal
Dimanche 09 PÂQUES	<ul style="list-style-type: none">• 9h30 Messe à Ste Catherine
Vendredi 14	<ul style="list-style-type: none">• 20h - 21h30 Bethesda - Salle St Michel à St Nicolas
Samedi 15	<ul style="list-style-type: none">• 10h30 - 11h45 Célébration petite enfance (3-6 ans) - église de St Laurent• 15h Célébration avec Sacrement pour les malades - église de St Laurent• 18h30 Messe à Anzin St Aubin• 20h30 Messe à St Laurent avec le Chemin Néo-catéchuménal
Dimanche 16	<ul style="list-style-type: none">• 10h Messe à St Laurent
Lundi 17	<ul style="list-style-type: none">• 14h30 Réunion MCR - Salle Blaire à Ste Catherine
Mardi 18	<ul style="list-style-type: none">• 20h30 - 21h30 Soirée Louange et Adoration - église de St Laurent
Samedi 22	<ul style="list-style-type: none">• 18h30 Messe à St Nicolas• 20h30 Messe à St Laurent avec le Chemin Néo-catéchuménal
Dimanche 23	<ul style="list-style-type: none">• 10h Messe à Ste Catherine
Samedi 29	<ul style="list-style-type: none">• 18h30 Messe à Anzin St Aubin• 20h30 Messe à St Laurent avec le Chemin Néo-catéchuménal
Dimanche 30	<ul style="list-style-type: none">• 10h Messe à St Laurent



Ne ratez aucune information ! Inscrivez-vous à l'adresse paroisse.stetherese223@gmail.com pour les recevoir directement par mail !

RAMEAUX

Deux messes sur la paroisse :

- **Messe anticipée le samedi soir, 1^{er} avril, à 18h30 à Anzin** : le rassemblement se fera au calvaire d'Anzin pour la bénédiction des rameaux, avant de se rendre en procession jusqu'à l'église.
- **Dimanche 2 avril, à 10h, à Ste Catherine** : bénédiction des rameaux sur le parvis de l'église, puis entrée dans l'église en procession.

Nous manquons de buis : les fidèles sont donc invités à se munir de leurs propres rameaux (buis, palmes, branchages naturels persistant, ...). Pour ceux qui en ont suffisamment, ne pas hésiter à en ramener davantage pour partager avec ceux qui n'en ont pas.

SEMAINE SAINTE

Un petit changement par rapport à ce qui était annoncé : finalement, il y aura bien une Veillée Pascale sur la paroisse ! Voici donc les horaires complets de la Semaine Sainte à Ste Thérèse :

- **Jeudi Saint** : messe à 19h30 à Ste Catherine, suivie d'un temps d'Adoration.
- **Vendredi Saint** : Chemin de Croix, à 15h, dans chacun des 4 clochers de la paroisse
À 18h30, chemin de croix pour les enfants à l'église de Ste Catherine
Office de la Passion à 19h30, à l'église de St Nicolas
- **Samedi Saint** : Veillée pascale, à 20h, à l'église de Ste Catherine
Vigile pascale animée par le Chemin Néocatéchuménal à partir de 23h à l'église de St Laurent
- **Pâques** : messe à **9h30** à Ste Catherine

MESSE CHRISMALE

Tous les fidèles du diocèse sont invités à participer à la messe chrismale célébrée par Mgr Leborgne :

mardi 4 avril à 19h, à la Cathédrale d'Arras

Célébrée pendant la Semaine Sainte, la messe chrismale permet de consacrer le Saint Chrême et de bénir les autres huiles saintes qui serviront tout au long de l'année pour les sacrements du baptême, de la confirmation et les ordinations.

Au cours de cette messe qui manifeste l'unité de toute l'Église diocésaine autour de son évêque, les prêtres renouvellent leurs promesses sacerdotales : vivre toujours plus unis au Seigneur Jésus, chercher à lui ressembler, renoncer à eux-mêmes, être fidèles aux engagements attachés à la charge ministérielle, célébrer les sacrements, annoncer la Parole de Dieu avec désintéressement et charité.

SACREMENT DES MALADES

Une célébration avec le Sacrement des Malades aura lieu :

samedi 15 avril à 15h, à l'église de St Laurent

Les personnes intéressées peuvent s'inscrire auprès des membres du SEM (Service Évangélique des Malades) :

- Pour Anzin : Mme Rohart 06.85.13.34.09
- Pour Ste Catherine : Mme Dalle 03.21.23.63.91
- Pour St Laurent : Mme Delemotte 03.21.07.84.27
- Pour St Nicolas : Mme Buire 06.50.09.49.59

MÉNAGE DES ÉGLISES

Pour de belles célébrations pascales, un grand nettoyage de printemps est prévu dans les églises de la paroisse ! Tous ceux qui le peuvent sont bienvenus pour donner un coup de main (et de balai !) :

- À St Nicolas : le lundi 03 avril, à partir de 9h
- À Anzin : le lundi 03 avril, à partir de 9h30
- À Ste Catherine : le lundi 03 avril, à partir de 14h

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU PATRONAGE ST MICHEL

Le Patronage Saint Michel vous invite à son assemblée générale :

Dimanche 16 avril, à 11h, à la salle de Bonnival, juste après la messe.

Vous ne le savez peut-être pas, mais depuis 1923 (100 ans cette année !), il existe à Saint Laurent-Blangy une association au service de la paroisse : le Patronage Saint Michel (mais les anciens la connaissent sûrement déjà et sauraient vous en parler !).

C'est à cette association que Mlle Genny Dournel de Bonnival a fait don de la salle qui porte aujourd'hui son nom, et c'est l'association qui met à disposition la salle à la paroisse pour soutenir le caté, les chorales, les rassemblements de jeunes, les conférences, les fêtes familiales en lien avec la vie de la paroisse, et toutes les œuvres de la paroisse dans son ensemble.

L'histoire de la gestion de cette salle est pleine de rebondissements :

- Au départ, Mlle de Bonnival a donné une salle qui n'existe plus aujourd'hui, car elle a été remplacée par la résidence du Nouveau siècle, proche de l'actuelle mairie.

- Au moment de la construction de la résidence, dans les années 2000, l'association a accepté d'échanger l'ancienne salle avec la salle que l'on connaît aujourd'hui et qui s'appelait la salle des Petites abeilles.

- En 2010, au vu de son état, et malgré les efforts du Patronage Saint Michel que l'on peut encore remercier aujourd'hui (en particulier Mme Gastault et les membres du bureau), elle a été entièrement rénovée par l'association diocésaine.

Aujourd'hui, si la paroisse veut conserver l'usage de cette salle, l'association doit se renouveler et recrute de nouveaux membres.

C'est pourquoi nous vous invitons à adhérer pour la petite somme de 2 euros, peu importe que vous habitiez Saint Laurent ou non, et à venir voter à l'assemblée générale que nous organisons le 16 avril prochain pour élire le nouveau conseil d'administration.

Vous pouvez adhérer dès que vous le souhaitez ou le jour de l'assemblée générale auprès de Michel Delgatte, Jean-Pierre Lefebvre ou de Marie-Laure Colinet.

Merci à tous !

JMJ : EN ROUTE VERS LISBONNE 2023

Un pèlerinage à la suite de Marie est proposé à tous les JMJistes, le **samedi 15 avril** à Maroeuil. Rassemblement devant l'église à 14h30 ; départ de la marche à partir de 15h, jusqu'à l'église N-D des Ardents à Arras pour la messe de 18h30, puis repas tiré du sac, et vente de croque-monsieur au profit des JMJ.

La soirée se poursuivra par un concert, **ouvert à tous**, du groupe Holi, à 20h30 à l'église St Jean-Baptiste - gratuit pour les JMJistes / 10€ pour les non-pèlerins de +16 ans

Ceux qui partiront le lendemain à Taizé peuvent dormir à Arras, le petit déjeuner leur sera offert !

Inscription à la journée pèlerinage : <https://bit.ly/InscriptionJourneePelerinageJMJ>

Billetterie du concert : <https://bit.ly/BilletterieConcertHoli>

Contact : jmj@arras.catholique.fr

PÈLERINAGE À TAIZÉ

Un pèlerinage à Taizé est proposé par le diocèse du 16 au 23 avril, à partir de 15 ans. Départ et retour en bus. Tarifs : jeunes (15 - 30 ans) : 185€ / adultes : 260€

Infos et inscription auprès de la Direction des pèlerinages, avant le 5 avril : 03.21.21.40.51
pelerinages@arras.catholique.fr ou <https://arras.catholique.fr/pelerinages>

PÈLERINAGE À PARIS

Avec la Pastorale des Jeunes, 3 jours de pèlerinage à Paris, du 26 au 28 avril, pour les collégiens (5ème, 4ème, 3ème) permettra de découvrir quelques lieux chrétiens emblématiques de la capitale. Au programme : rencontres, prières, partage, jeux, veillées ...

Tarif : 180€

Infos et inscription auprès de la Direction des pèlerinages : 03.21.21.40.51

pelerinages@arras.catholique.fr ou <https://arras.catholique.fr/pelerinages>

ARTISANAT MONASTIQUE

Une expo-vente à la maison diocésaine (salle Jean-Paul II)

du jeudi 30 mars au samedi 1er avril (10h - 18h)

vous donne l'occasion de découvrir la qualité du travail monastique : objets religieux, biscuits, confiseries, miel, confitures, vins, spiritueux, sirops, bières, tisanes, pâtés, huiles, compléments alimentaires, baumes, produits de toilette et de soin, vaisselle, vannerie, cuir, layette, ...

L'artisanat monastique permet d'aider à vivre près de 3500 moniales, n'hésitez pas à les soutenir !

SOUTIEN AUX ŒUVRES SOCIALES CAMILLIENNES



Ce vendredi 24 mars, une soirée sur le thème du Burkina Faso a permis aux Pères Emmanuel et Apollinaire de présenter leur pays aux paroissiens, de témoigner de leur vocation, et de présenter l'ordre des Camilliens et leurs missions. Une soirée chaleureuse, riche en échanges et en sourires, qui a permis de faire mieux connaissance avec les prêtres qui nous accompagnent !

Nous avons pu découvrir l'action des camilliens au Burkina Faso pour venir en aide et soutenir les populations défavorisées : parrainage d'enfants, accueil des personnes en précarité ou malades, soins médicaux dans les hôpitaux ... les missions sont nombreuses. Pour les soutenir, il est possible de faire un don (déductible des impôts à hauteur de 66%) à l'**Aide**

aux Missions Camilliennes :

- Par virement : IBAN : FR76 1470 7000 1601 6193 8788 702 BICS : CCBPFRPPMTZ
- Par chèque à l'ordre de : Aide aux Missions Camilliennes

179 Bd Pasteur - BP 60026 - 94363 Bry-sur-Marne Cedex

Plus d'info sur l'ordre des Camilliens et leurs missions sur leur site : www.camilliens.fr

CONCERT

L'ensemble vocal *Les Palpitants* (dont fait partie Charles Callens que nous connaissons bien à la paroisse) vous invite à un concert choral :

samedi 15 avril, à 18h30, au temple protestant, à Arras

Laissez vous embarquer dans un voyage musical original au-delà des mers dans des répertoires de France, d'Angleterre et des Amériques. Participation libre

DENIER DU CULTE



Pendant le Carême, dans toutes les paroisses de notre diocèse, c'est le lancement de la campagne 2023 du Denier.

Le don au denier n'est pas un don comme les autres, c'est un moyen concret d'aider l'Eglise à partager la Bonne Nouvelle en participant à la rémunération des prêtres et des laïcs à son service. Cela permet aussi de participer à la formation des futurs prêtres, d'accueillir les catéchumènes, etc.

Précision : Le denier ne sert absolument pas au financement de l'indemnisation des victimes des abus au sein de l'église, comme certaines rumeurs le laissent parfois entendre. Pour rappel, le financement du fond d'indemnisation est obtenu en puisant dans le patrimoine immobilier de l'Eglise. Ainsi, à Arras, l'évêché a été vendu.

Si l'Eglise peut continuer à être en mouvement, c'est grâce aux dons des catholiques. C'est un geste essentiel qui doit faire partie prenante de notre vie chrétienne, pourtant, chaque année le nombre de donateurs ne cesse de baisser !

Pour transmettre les vertus qui nous animent : la foi, l'espérance et la charité, l'Eglise doit pouvoir compter sur le soutien de tous les baptisés. Chaque don, quel que soit son montant, est précieux.

Comment faire un don ?

Des tracts explicatifs et des enveloppes sont mis à disposition au fond des églises. N'hésitez pas à en partager autour de vous. Remettez à la paroisse le coupon accompagné de votre don par chèque.

Vous pouvez aussi donner en ligne, par carte bancaire sur : <https://donnons-arras.catholique.fr>

Si vous êtes imposable, vos dons sont déductibles à hauteur de 66 % de leur montant, dans la limite de 20 % de votre revenu net imposable. Ainsi, un don de 100 € ne vous coûte réellement que 34 €. Vous recevrez un reçu fiscal à cet effet.